



Une « aide » scandaleuse pour la filière Fonderie automobile

Bruno Le Maire, Élisabeth Borne, Agnès Pannier-Runacher et Jean-Baptiste Djebbari signent l'avenant au contrat stratégique de la filière automobile et annoncent un plan d'actions en faveur de la filière fonderie automobile. Pour la FTM-CGT, ils sont au garde à vous devant les grands patrons de la filière.

Le gouvernement crée un fonds de 50 millions d'euros avec un apport de 20 millions de Renault pour licencier les salariés des fonderies. Cela démontre le manque de volonté politique de l'Etat de contraindre les deux constructeurs à respecter leurs engagements et à relocaliser des volumes en France.

Les deux constructeurs dans leur stratégie purement financière envoient les salariés par milliers au pôle-emploi et aggravent la désindustrialisation des territoires.

Les salariés de la SAM, de MBF ne souhaitent pas autofinancer leurs licenciements par leurs impôts, mais préfèrent avoir un volume de commandes de 10 millions d'euros qui pourraient pérenniser leurs emplois et leur permettre de continuer à vivre dans leurs territoires.

La FTM-CGT est convaincue que ces fonds publics, c'est-à-dire l'argent des citoyens devrait servir à pérenniser les fonderies : la fonderie de Bretagne, les fonderies du Poitou, Alvanca à Châteauroux. Les salariés de tous ces sites sont en lutte depuis plusieurs semaines car ils sont convaincus que d'autres choix sont possibles pour leur avenir plutôt que celui qu'on leur propose en les mettant à la rue.

Depuis 2008, l'Industrie Automobile Française a vu disparaître près de 52 000 emplois (dont plus de 26 000 chez Renault). Le nombre d'emplois induits a baissé de 268 000 emplois depuis cette date (chiffres CCFA 2008-2018).

- Cette chute des volumes est largement liée à la politique de délocalisation des constructeurs, que nous avons constamment dénoncée.
- **A l'heure où l'on parle d'environnement et des circuits courts, d'autres choix sont possibles, plutôt que de délocaliser il est urgent de redonner des volumes aux sites français.** Pour exemple, la 208 est la voiture la plus vendue en France en 2020 avec 92 796 immatriculations (*sources CCFA*) malgré un marché en baisse suite à la pandémie.

Pour la seule année 2018, 244 000 Renault et 141 000 Dacia ont été produites en Turquie, en Slovaquie, en Roumanie et en Espagne pour être réimportées en France.

Ces pays où l'énergie est très carbonée et les exemples sont légion, la Dacia Spring est produite en Chine...

La FTM-CGT considère que pour que notre filière automobile ait un avenir, il faut impérativement une table ronde sur la filière fonderie :

- Imposer une stratégie industrielle pour la production de segments populaires comme le B sur le territoire,
- Ne pas opposer les différentes technologies de motorisations.
- Une stratégie de rééquilibrage de volumes de fabrication à travers le Monde.
- Emplois : remettre l'emploi et la qualité du travail au cœur des processus de décisions avec une politique d'embauches et de formation offensive dans toute la filière.

- Un petit véhicule électrique populaire, accessible à tous et produit en France. Il est possible de produire en France un petit véhicule électrique populaire, dédié à l'usage quotidien. (*Projet CGT Renault*).
- Une stratégie de rajeunissement du parc automobile en France qui est le plus vieux d'Europe.
- Avoir un droit de regard sur la politique tarifaire des constructeurs via la réforme juridique des contrats dits de « concession ».
- Imposer de véritables investissements dans l'outil de production.
- Arrêt des versements de fonds publics aux entreprises qui délocalisent et licencient avec obligation de remboursement.
- Porter le projet de loi des GMS.
- Développer la réduction du temps de travail dans la filière automobile.
- Travailler à une filière de l'électronique à l'échelle européenne pour ne plus être dépendant des pays asiatiques.

Pour ce faire entendre, les salariés de l'automobile seront encore mobilisés le 6 mai devant les sites de Renault Le Mans et de la Française de mécanique à Douvrin

Montreuil, le 27 avril 2021